

A CASO

S.A.S.U. au capital de 1 000,00 Euros
Siège social : 218 RUE DE GRENELLE

75007 PARIS
R.C.S : 799432042

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE **ORDINAIRE ANNUELLE DU 30/06/2026**

Le 30/06/2026,
à 14h,

Monsieur FELIX OMESSI, associé unique de la société **A CASO**, s'est présenté à l'Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, sur convocation du Président.

Il est établi une feuille de présence signée par l'associé unique présent.

Monsieur FELIX OMESSI, préside la séance en qualité de représentant de la SASU NUVOLA HOLDING.

Le Président constate que l'associé présent remplit les conditions de quorum et de majorité déterminés dans les statuts.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- le justificatif de la convocation régulière de l'associé unique ;
- la feuille de présence;
- le rapport de gestion du Conseil d'administration ;
- l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2025 ;
- le texte des questions écrites adressées par l'associé unique dans les conditions légales ;
- le texte des projets de résolutions.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés à l'associé unique ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis le Président rappelle que l'Assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration sur l'activité de la société et sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2025,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2025, et quitus aux administrateurs,
- Affectation des résultats,
- Questions diverses.

Le Président donne lecture :

- du rapport de gestion du conseil d'administration,

Le Président ouvre la discussion.

Le Président répond d'abord aux questions écrites de l'associé unique.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

Décision n° 1

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président sur l'activité de la société et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2025 approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2025 lesquels font apparaître **un bénéfice de 31 104,83** Euros.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve au Président de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne aux dirigeants quitus de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice écoulé.

Décision n° 2

Résultat – Affectation

L'associé unique entérine les comptes de l'exercice clos le **31/12/2025** faisant ressortir **un bénéfice de 31 104,83** Euros. A ce résultat s'ajoute le report à nouveau antérieur à hauteur de **101 698,92** Euros. Le résultat à affecter ressort ainsi à **132 803,75** Euros.

L'associé unique décide d'affecter le résultat de **132 803,75** Euros, de la façon suivante :

- Au report à nouveau pour un montant de 132 803,75 Euros

Décision n° 3

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

Décision n° 4

L'associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'associé unique.

Le Président associé unique représentant de la SASU NUVOLA HOLDING

FELIX

FELIX (Jul 28, 2026 11:54:19 GMT+2)

A CASO

218 RUE DE GRENELLE

75007 PARIS

LIASSE FISCALE 31/12/2025 IS / RS

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

édité le 12/05/2026

CERTIFIE CONFORME A L'ORIGINAL
LE PRESIDENT

felix omessi

Désignation de l'entrepriseA CASO

Néant

Adresse de l'entreprise218 RUE DE GRENELLE75007 PARIS

SIRET

79943204200015

Durée de l'exercice en nombre de mois

12

Durée de l'exercice précédent

12

				Exercice N clos le	
				31/12/2025	
ACTIF		Brut	Amortissements-Provisions	Net	
		1	2	3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	010	330 000	012	330 000
	Fonds commercial *Autres *	014		016	
	Immobilisations corporelles *	028	44 683	030	9 250
	Immobilisations financières * (1)	040	17 600	042	17 600
	Total I (5)	044	392 283	048	35 434
ACTIF CIRCULANT	STOCKS				
	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052	
	Marchandises *	060	5 241	062	5 241
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066	
	Créances (2)				
	Clients et comptes rattachés *Autres * (3)	068	489	070	489
		072	70 238	074	70 238
	Valeurs mobilières de placement	080	50	082	50
	Disponibilités	084	61 465	086	61 465
	Charges constatées d'avance *	092		094	
Total II	096	137 483	098	137 483	
Total général (I + II)		110	529 767	112	494 333
PASSIF				Exercice N	
				1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	1 000		
	Écarts de réévaluation	124			
	Réserve légale	126	100		
	Réserves réglementées *	130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)	131		132	
	Report à nouveau	134	101 699		
	Résultat de l'exercice	136	34 134		
	Subventions d'investissement	137			
	Provisions réglementées	140			
	Total I	142	136 932		
Provisions pour risques et charges		Total II	154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	155 136		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164			
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	96 380		
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA)	169	1 799	172	60 525
	Comptes courants d'associés	173	29 460		
	Autres dettes	175	15 900		
	Produits constatés d'avance	174			
Total III	176	357 400			
Total général (I + II + III)		180	494 333		
RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182
	(3) Dont compte courant d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2026

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise <u>A CASO</u>		Néant ☐							
A – RÉSULTAT COMPTABLE		Formulaire déposé au titre de l'IR		018							
				Exercice N clos le 31/12/2025							
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209	210	611 686					
	Production vendue	{	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215	214					
					217	218					
	Services *										
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)					222				
	Production immobilisée *						224				
Subventions d'exploitations reçues						226					
Autres produits						230	762				
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)						232	612 447				
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)						234	151 971			
	Variation de stocks (marchandises) *						236	2 403			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)						238	3 839			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *						240				
	Autres charges externes * :	(dont crédit bail : – mobilier : 3 152 – immobilier :)					242	186 303			
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont CFE et CVAE * 243)					244	814			
	Rémunérations du personnel *						250	185 707			
	Cotisations sociales	(dont cotisations personnelles de l'exploitant 380)					252	33 027			
	Dotations aux amortissements *						254	2 374			
	dont amortissement du fonds de commerces					255					
	Dotations aux dépréciations						256				
	Autres charges	{	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259		262	160				
								dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260		
Total des charges d'exploitation (II)						264	566 597				
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)						270	45 850				
Produits financiers (III)		280	1	Charges financières (V)		294	2 854				
Produits exceptionnels (IV)							290				
Charges exceptionnelles (VI)	{	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	347		300	2 364					
							dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	348			
Impôt sur les bénéfices * (VII)							306	6 499			
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)						310	34 134				
B – RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	34 134	314					
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *						316				
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles						318				
	Provisions non déductibles *						322				
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)						324	6 499			
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247	écarts de valeurs liquidatives sur OPC	248	330	2 364					
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		249	251						
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						998				
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						999				
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997				
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986	ZFU-TE (44. octies A)	987		342					
			JEI (44. sexies A)	989							
	ZRD (44. terdecies)	127	ZRR (44. quindécies)	138							
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991	France Ruralités Revitalisation (art.44 quindécies A)	181							
	ZFANG 44. quaterdecies	345	Investissements et souscriptions (autre mer)	344							
	Bassins urbains à dynamiser – BUD (art. 44 sexdecies)	992	Zone de développement prioritaire (44. septidécies)	993							
	Créance due au report en arrière du déficit			346		350					
	Droit divers	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies)	655	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies A)	643						
		Déduction exceptionnelle (Art 39 decies B)	645	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies C)	647						
Déduction exceptionnelle (Art 39 decies D)		648	Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art.39 decies E)	641							
Déduction exceptionnelle (Art 39 decies F)		990	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies G)	649							
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS						Bénéfices col. 1	Déficit col. 2	352	42 997	354	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *						356				
	Déficits antérieurs reportables * dont imputés sur le résultat :									360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS						Bénéfices col. 1	Déficit col. 2	370	42 997	372	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD